

Ecole maternelle Robert Desnos LIFFRE

Conseil d'école n°1

Mardi 10 novembre 2020 18h30

Personnes présentes :

Enseignantes :

Mme Lejay, Mme Gouzel, Mme Fontaine, Mme Simonot, Mme Pichon, Mme Molac, Mme Angeloski, Mme Gaillot, Mme Prenveille

Mme Reichert : excusée

ATSEM : Mme Favre

Parents élus :

FCPE: M Seznec, Mme Gibert, Mme Strulik, M Deveau
Collectif : Mme Monot, Mme Jaffrenou

Municipalité : M Bertin, Mme Perrigault, Mme Desiles, Mme Aubaud

Madame l'Inspectrice, Mme Le Meur : excusée

Dans le cadre du contexte sanitaire lié à la COVID-19, le Conseil d'École s'est tenu en distanciel.

Installation du nouveau Conseil d'École :

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2020.

Le taux de participation était de 39,5 %.

A l'issue de ces élections les 9 sièges ont été pourvus : 6 sièges pour la liste FCPE et 3 sièges pour la liste du Collectif.

Cette année, seul le vote par correspondance a été organisé. Cette modalité avait été votée lors du second Conseil d'École de l'année 2019-2020.

Bilan de la rentrée :

Le constat d'effectif réalisé le 17/09/2020 rendait compte des effectifs suivants :

	Filière monolingue	Filière Bilingue
Toute Petite Section	11 élèves	2 élèves
Petite Section	55 élèves	14 élèves
Moyenne Section	52 élèves	15 élèves
Grande Section	63 élèves	17 élèves
Total	181 élèves	48 élèves
Total école	229 élèves	

Cette rentrée a été particulière :

- Situation de fermeture conditionnelle :

Au jour de la rentrée, l'école ouvrait avec une classe de moins. Compte tenu des effectifs constatés par Mme l'Inspectrice le 1^{er} septembre, une décision de réouverture a été prononcée.

De nouvelles répartitions d'élèves ont été établies. Mme Pichon a déménagé de salle de classe en réintégrant la seule classe utilisable du pôle sinistré. Un nouveau déménagement aura lieu cet hiver pour intégrer la salle de classe actuellement en construction dans un pôle de la cantine.

Cette réouverture a permis le retour de Mme Angeloski en classe de GS.

En prévision de cette réouverture, la municipalité avait accepté, en juin dernier de maintenir le poste d'ATSEM de Mme Favre. L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements.

- 1^{ère} rentrée suite au sinistre du printemps :

Malgré l'incendie du 17 avril et la destruction de 3 salles de classe pour l'école maternelle, la rentrée a pu se dérouler dans de bonnes conditions matérielles.

Les classes mobiles ont été disponibles pour la rentrée et le matériel est arrivé à temps pour qu'elles puissent être équipées.

De profonds remerciements sont adressés à tous les services et toutes les personnes qui ont œuvré pour que tout cela soit possible : aux élus, aux différents agents des services municipaux, aux parents élus et bénévoles, aux donateurs, aux enseignantes et aux Atsem.

Ecole maternelle Robert Desnos LIFFRE

Conseil d'école n°1

Mardi 10 novembre 2020 18h30

- rentrée marquée par un protocole sanitaire COVID-19 :

Dans la continuité du protocole mis en place lors de la réouverture des écoles au printemps dernier, la rentrée a été organisée autour de règles sanitaires.

Le protocole était allégé cependant il s'articulait autour des points suivants :

- présence à temps plein pour les élèves
- lavage régulier des mains et entretien des locaux renforcé
- pas de distanciation physique au sein des groupes mais limitation du brassage entre groupes classe.

En septembre, la stratégie de traçage était assez contraignante en ce qui concerne les conditions de retour à l'école des enfants suite à une suspicion. Cela a été modifié en octobre, les certificats médicaux n'étant plus requis.

Point actualité COVID:

Depuis la rentrée de Novembre, le protocole a été renforcé :

- le quotidien de l'école continue d'être organisé autour de groupes classe (par 2 classes essentiellement) afin de limiter au maximum les brassages d'élèves. Cette organisation est maintenue au maximum sur le temps péri-scolaire.
- l'utilisation du matériel commun : structures de jeux, vélos, salle de motricité... répond à un planning établi en fonction des groupes classe
- les parents n'entrent plus dans l'école pour déposer leur enfant le matin

L'organisation des TAP a été modifiée afin de respecter la limitation du brassage entre groupes classe. Les élèves ont TAP dans leur salle de classe : ils restent donc avec leur groupe de camarades et utilisent le matériel de leur classe.

La question est posée du nombre suffisant de personnes pour encadrer les TAP avec cette nouvelle organisation. Il est répondu que chaque classe est encadrée par 1 ATSEM et 1 animateur, les conditions d'encadrement sont donc adaptées.

Compte tenu de l'évolution de l'organisation des TAP et de la suspension de la possibilité pour les élèves de choisir leur activité ; il est demandé à la municipalité s'il est envisagé un retour provisoire à 4 jours d'école si l'application du protocole actuel venait à

durer. M Bertin informe que cela n'est pas envisagé à l'heure actuelle mais qu'il sera à l'écoute d'éventuelles difficultés .

La rentrée de Novembre est également marquée par une vigilance accrue au niveau du plan vigipirate.

ATSEM

L'équipe enseignante renouvelle sa demande d'augmentation du nombre de postes d'ATSEM. Actuellement, deux classes de GS se partagent une ATSEM à temps plein et les classes multi-niveaux dans lesquelles sont présents des GS bénéficient d'un temps partiel d'ATSEM.

L'équipe souhaiterait qu'une ATSEM soit affectée dans chaque classe et que les agents travaillant à temps partiel assurent tout de même un temps plein scolaire et que les heures non travaillées soient prises sur le temps d'entretien.

M Bertin reconnaît la légitimité pédagogique de cette demande et encourage l'équipe à la formuler afin que ce point puisse être traité lors du vote du budget. En effet, l'obstacle principal à ce jour, pour répondre favorablement, est un obstacle financier.

Adoption du règlement intérieur:

De légères modifications ont été apportées au règlement intérieur, afin qu'il soit en conformité avec le contexte sanitaire actuel essentiellement.

Le règlement est adopté à la majorité et sera distribué aux familles, accompagnée de la charte de la laïcité.

Les travaux

Comme évoqué précédemment, de nombreux travaux ont été réalisés cette année afin de permettre à la rentrée 2020 de se faire sereinement malgré le sinistre du mois d'avril.

Par ailleurs, certains travaux initialement prévus ont tout de même pu être menés en parallèle. Ainsi, le chantier d'installation d'un vidéo-projecteur par classe entamé l'été 2019 a été mené à son terme. Les neuf classes de l'école sont actuellement équipées.

En ce qui concerne le chantier de reconstruction de l'école suite à l'incendie, plusieurs propositions sont à l'étude :

Ecole maternelle Robert Desnos LIFFRE

Conseil d'école n°1

Mardi 10 novembre 2020 18h30

- Reconstruction à l'identique
- Reconstruction améliorée : démolir pour modifier, et dans ce cas, plusieurs scénarii également :

- ✗ augmenter la surface des classes
- ✗ ajouter un étage avec la même surface
- ✗ démolir pour faire 4 classes en rez de chaussée et 4 classes à l'étage

La préférence des élus se porte sur une reconstruction avec un aménagement différent et éventuellement la possibilité de rajouter un étage ultérieurement. C'est le surcoût, par rapport à la somme octroyée par l'assurance, qui orientera le choix.

Un appel d'offre aura lieu début 2020 pour un démarrage des travaux en septembre 2021 et l'éventualité d'une rentrée dans les locaux en septembre 2022.

Les parents élus et enseignants expriment souhaiter être associés aux réflexions. M Bertin indique qu'il est tout à fait envisageable d'organiser des réunions d'information et de présentation des projets.

Au sujet des nuisances sonores du hall Ferry, M Bertin précise que des tentures ont été posées pour atténuer le bruit.

Le problème des odeurs post-incendie qui persistent dans les locaux côté Ferry est soulevé. D'après les parents élus, certains enfants se plaignent de l'odeur, de maux de tête et de vêtements imprégnés.

M Bertin nous indique que l'encapsulage réalisé suite à l'incendie permet d'atténuer les odeurs mais que celles-ci mettront plusieurs mois à disparaître. Il précise également que les contrôles de l'air réalisés sont conformes et ne détectent aucune substance dangereuse.

Les projets des classes:

Compte tenu du contexte sanitaire, les sorties scolaires sont suspendues. En fonction de l'évolution de la situation, l'équipe pourra éventuellement programmer des sorties plus tard dans l'année.

Les parents de la FCPE précisent que malgré l'annulation de nombreux événements lors du premier confinement, les comptes sont équilibrés et il sera possible de demander des subventions si des sorties sont envisagées.

La réunion de Caisse des écoles qui définit à chaque début d'année scolaire les

conditions de financement des sorties scolaires se tiendra dès que le contexte sanitaire le permettra.

La natation est maintenue en Grande Section, tout en étant soumise à un protocole sanitaire spécifique.

Le spectacle de Noël ne pourra avoir lieu.

OCCE

Le bilan comptable de l'OCCE a été envoyé en septembre et a été approuvé par les services de l'OCCE.

Ce bilan ainsi qu'un plan financier pour l'année 2020-2021 ont été présentés lors du Conseil d'Ecole

Questions diverses:

Les parents élus remercient les enseignantes et les ATSEM pour l'accueil des enfants dans les conditions actuelles.

La FCPE adresse une motion de soutien à la famille de Samuel Paty et aux enseignants en général. Cette motion est annexée à ce compte rendu.

- Certains enfants jugent le goûter insuffisant. La question du grammage est posée.

M Bertin indique que les menus sont établis par une diététicienne. Il explique aux parents élus qu'ils pourront tout à fait venir tester les goûters quand la situation sanitaire le permettra.

- L'aménagement autour des classes modulaires et de l'utilisation du portail du multi-stadium est abordé.

Les aménagements extérieurs ont été entamés aux vacances d'automne. Le grand portail sera changé avant la fin de l'année.

- Le plateau du multi-stadium est-il utilisable dans le cadre du plan vigipirate ? Peut-il être exclusivement réservé à l'école sur le temps scolaire ?

Il semblerait que l'utilisation de cet espace soit toujours possible. L'équipement est, à ce jour, mutualisé avec d'autres établissements scolaires, mais cela concerne peu de

Ecole maternelle Robert Desnos LIFFRE

Conseil d'école n°1

Mardi 10 novembre 2020 18h30

créneaux.

- Comment s'organisent les passages aux sanitaires dans la classe de Mme Pichon qui ne dispose pas de toilettes attenants ? Un sanitaire mobile est-il envisageable ?

Le lavage des mains est possible dans l'atelier annexé à la classe. Les sanitaires utilisés sont ceux situés dans le bâtiment Desnos. Cela implique de nombreux trajets pour l'ATSEM au cours de la journée.

La question d'un sanitaire mobile a été étudiée mais cela était difficilement réalisable techniquement et trop onéreux.

- La question des rythmes scolaires sera-t-elle réétudiée ? Les familles seront-elles réinterrogées ? Dans la mesure où la nécessité d'augmenter le nombre de poste d'ASTEM est soulevée, le budget nécessaire aux TAP sera-t-il réinterrogé ?

L'équipe enseignante fait part des difficultés rencontrées lors du retour aux activités scolaires l'après-midi. L'emplacement du créneau des TAP a déjà été questionné lors des précédents Conseil d'Ecole. Par ailleurs, certaines activités proposées en TAP peuvent être redondantes par rapport à celles programmées par les enseignants l'après-midi. En outre, l'amplitude horaire de la journée de l'enfant à l'école reste conséquente.

L'équipe s'interroge sur la possibilité de réétudier le rythme actuel.

M Bertin rappelle la qualité des activités mises en place pendant les TAP et l'encadrement assuré par des personnes formées (ATSEM et animateurs).

Il est tout à fait envisageable de programmer de nouvelles consultations sur les rythmes scolaires mais pour l'année 2021-2022, les circonstances de l'année actuelle laissant peu de place à un tel projet.

La séance est levée à 21h